



Le Groupe
Jean Coutu
(PJC) inc.

Symbole boursier (TSX) : PJC.A

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

LE GROUPE JEAN COUTU – RÉSULTATS DU DEUXIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE FINANCIER 2010

- Le bénéfice d'exploitation avant amortissements « BEAA » a atteint 61,4 millions de dollars, une augmentation de 8,1 % par rapport au deuxième trimestre de l'exercice financier 2009.

Longueuil, Québec, le 6 octobre 2009 — Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. (la « Compagnie » ou le « Groupe Jean Coutu ») a publié aujourd'hui ses résultats financiers du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 terminé le 29 août 2009.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS

(Non vérifiés, en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	T2-2010	T2-2009	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009
	\$	\$	\$	\$
Revenus	608,7	567,5	1 228,0	1 141,8
Bénéfice d'exploitation avant amortissements « BEAA »	61,4	56,8	126,1	111,2
Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid (« Rite Aid »)	24,3	73,1	55,2	126,5
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Par action	0,07	(0,16)	0,11	(0,24)
Bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte dans Rite Aid	37,1	34,2	75,6	67,4
Par action	0,16	0,14	0,32	0,27

Faits saillants

- Les revenus ont augmenté de 7,3 % et le BEAA a augmenté de 8,1 % au deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 par rapport à la période correspondante l'an dernier.
- Le bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte dans Rite Aid est de 0,16 \$ par action au deuxième trimestre de l'exercice financier 2010, soit une augmentation de 0,02 \$ par action comparativement au deuxième trimestre de l'exercice financier 2009.
- À la fin du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010, la valeur aux livres du placement dans Rite Aid a été réduite à zéro.

Résultats financiers

« Nous sommes très satisfaits des résultats du deuxième trimestre. L'expansion de notre réseau et la solide performance opérationnelle de notre organisation nous ont permis d'atteindre nos objectifs » a souligné le président et chef de la direction, monsieur François J. Coutu. « Les ventes au détail ont connu une hausse appréciable en dépit des conditions économiques qui prévalaient au cours des derniers mois, ce qui témoigne avec éloquence de l'efficacité de notre réseau et de la solidité du secteur de la pharmacie, et ce, même dans un contexte économique plus difficile. »

Revenus

Les revenus sont composés du chiffre d'affaires ainsi que des autres produits tirés des activités de franchisage au Canada. Les ventes de marchandises aux franchisés PJC, par l'intermédiaire de nos centres de distribution, représentent la majeure partie de notre chiffre d'affaires.

Les revenus atteignaient 608,7 millions de dollars au cours du trimestre se terminant le 29 août 2009 comparativement à 567,5 millions de dollars au cours du trimestre terminé le 30 août 2008. Cette augmentation est attribuable à la croissance générale du marché et à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

Les autres produits s'établissaient à 59,7 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 comparativement à 57,6 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2009. Cette hausse est attribuable à l'augmentation des revenus de loyers et autres services liés à l'expansion du réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu.

BEAA

Le BEAA de la Compagnie affichait une augmentation de 4,6 millions de dollars et atteignait 61,4 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 alors qu'il s'élevait à 56,8 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2009. Cette augmentation est principalement attribuable à une solide performance opérationnelle des activités de franchisage et de la filiale Pro Doc par l'introduction de nouveaux produits combinée à l'augmentation des ventes aux pharmaciens du Québec. Les ventes brutes de produits Pro Doc, déduction faite de l'élimination des transactions inter compagnies, atteignaient 22,7 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 comparativement à 5,2 millions de dollars au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2009. Exprimé en pourcentage des revenus, le BEAA s'établissait à 10,1 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 comparativement à 10,0 % au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier précédent.

Au cours du premier semestre de l'exercice financier 2010, le BEAA de la Compagnie affichait une augmentation de 14,9 millions de dollars et atteignait 126,1 millions de dollars alors qu'il s'élevait à 111,2 millions de dollars au cours du premier semestre de l'exercice financier 2009. Exprimé en pourcentage des revenus, le BEAA s'établissait à 10,3 % au cours du premier semestre de l'exercice financier 2010 comparativement à 9,7 % au cours du premier semestre de l'exercice financier précédent.

Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid

La quote-part de la perte dans Rite Aid incluse dans les résultats de la Compagnie représentait 24,3 millions de dollars (0,10 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010, comparativement à 73,1 millions de dollars (0,30 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2009. Cette charge est hors trésorerie.

Pour les périodes de 13 et 26 semaines terminées le 29 août 2009, la quote-part de la Compagnie dans la perte de Rite Aid a excédé la valeur comptable de son placement. Conformément aux PCGR du Canada, la Compagnie a donc réduit la valeur comptable de son placement dans Rite Aid à zéro et elle a cessé de constater la quote-part de la perte de Rite Aid excédant la valeur comptable, puisque la Compagnie n'a pas garanti les obligations de Rite Aid et ne s'est pas engagée de quelque autre façon à fournir un soutien financier additionnel à Rite Aid. Au 29 août 2009, la quote-part de la perte de Rite Aid non constatée s'élevait à 11,0 millions de dollars.

Bénéfice net (perte nette)

Le bénéfice net s'élève à 14,9 millions de dollars (0,07 \$ par action) au cours du trimestre terminé le 29 août 2009 comparativement à une perte nette de 39,1 millions de dollars (0,16 \$ par action) au cours du trimestre terminé le 30 août 2008.

Le bénéfice avant éléments spécifiques et la quote-part de la perte dans Rite Aid s'élevait à 37,1 millions de dollars (0,16 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010 comparativement à 34,2 millions de dollars (0,14 \$ par action) au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier précédent.

Informations sur le réseau de pharmacies franchisées PJC Jean Coutu

Nos activités de franchisage comprennent l'exploitation de deux centres de distribution et la prestation de plusieurs services à nos établissements franchisés PJC.

L'augmentation des ventes au détail reflète la croissance générale du marché ainsi que les ouvertures, les rénovations et les relocalisations d'établissements du réseau. Les données sur la croissance fournies ci-dessous ont été calculées pour des périodes comparables. Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010, sur une base d'établissements comparables, les ventes au détail du réseau PJC ont augmenté de 3,8 %, celles de la section pharmaceutique se sont accrues de 5,8 % alors que celles de la section commerciale augmentaient de 1,3 % par rapport à la période correspondante l'an dernier.

Performance du réseau ⁽¹⁾	T2-2010	T2-2009	1 ^{er} semestre 2010	1 ^{er} semestre 2009
Ventes au détail (en millions de dollars)	878,9 \$	823,6 \$	1 762,8 \$	1 651,7 \$
Croissance des ventes au détail (en %)				
Ensemble des établissements				
Total	6,7 %	4,9 %	6,7 %	5,0 %
Section pharmaceutique	9,1 %	6,9 %	8,9 %	7,1 %
Section commerciale	3,7 %	0,8 %	3,7 %	1,1 %
Établissements comparables				
Total	3,8 %	3,6 %	3,9 %	4,0 %
Section pharmaceutique	5,8 %	5,7 %	5,7 %	6,2 %
Section commerciale	1,3 %	- 0,5 %	1,3 %	0,0 %

⁽¹⁾ Les ventes au détail des établissements franchisés ne sont pas incluses dans les états financiers consolidés de la Compagnie.

Développement du réseau d'établissements

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010, cinq établissements du réseau de franchisés PJC ont ouvert leurs portes, dont une relocalisation. De plus, six établissements ont fait l'objet d'importantes rénovations ou d'un agrandissement.

Dividende

Le conseil d'administration du Groupe Jean Coutu a déclaré un dividende trimestriel de 0,045 \$ par action. Ce dividende sera payable le 6 novembre 2009 à tous les porteurs d'actions à droits de vote subalterne catégorie A ainsi qu'aux porteurs d'actions catégorie B inscrits aux registres de la Compagnie au 23 octobre 2009.

Mesures financières non reconnues par les PCGR

Ce communiqué contient des mesures financières qui ne sont pas définies par les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ces informations sont rapprochées avec les mesures de performance définies par les PCGR dans la section correspondante de ce communiqué.

Perspectives

Grâce à ses opérations et à sa souplesse financière, la Compagnie est en excellente position pour bénéficier de la croissance dans l'industrie des pharmacies de détail. Il est attendu que les tendances démographiques contribueront à la croissance de la consommation de médicaments d'ordonnance ainsi qu'à l'augmentation constante de l'utilisation de produits pharmaceutiques comme principale forme d'intervention en matière de soins de santé personnels. La

direction est d'avis que ces tendances se maintiendront nonobstant le ralentissement économique actuel et que la Compagnie assurera la croissance de ses ventes grâce à la différenciation et à la qualité de son offre et de son niveau de service offert à son réseau de franchisés, en misant sur la croissance des ventes, son programme immobilier et l'efficacité de ses opérations.

Conférence téléphonique

Les analystes financiers sont invités à participer à la conférence téléphonique qui se tiendra le 6 octobre 2009 à 9h00 portant sur les résultats du deuxième trimestre de l'exercice financier 2010. Le numéro sans frais à composer est le 1 888-789-9572, code d'accès 5767268 suivi de la touche dièse (#). Les médias et toutes personnes intéressées par ces résultats sont invités à écouter la conférence qui sera diffusée en direct et en différé à même le site Internet de Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc. à l'adresse suivante : www.jeancoutu.com. La rediffusion complète de la conférence sera accessible en composant le 514-861-2272 ou sans frais au 1 800-408-3053 jusqu'au 5 novembre 2009. Le code d'accès à composer est 6788684 suivi de la touche dièse (#).

Les documents d'appui (renseignements additionnels et présentation aux investisseurs) sont disponibles sur www.jeancoutu.com en cliquant sur le lien « Relations avec les investisseurs ». Les lecteurs peuvent également obtenir des renseignements et des documents complémentaires sur la Compagnie par l'entremise du site Internet www.sedar.com.

À propos du Groupe Jean Coutu

Le Groupe Jean Coutu est une entreprise renommée dans le domaine du commerce de détail en pharmacie au Canada. La Compagnie exploite un réseau de 362 établissements franchisés, tous situés dans les provinces de Québec, du Nouveau-Brunswick et de l'Ontario sous les bannières PJC Jean Coutu, PJC Clinique et PJC Santé Beauté et emploie plus de 16 000 personnes. De plus, depuis décembre 2007, le Groupe Jean Coutu possède Pro Doc Ltée (« Pro Doc »), une filiale située au Québec, qui fabrique des médicaments génériques. La Compagnie détient également une participation importante dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), une chaîne de pharmacies nationale aux États-Unis, qui compte plus de 4 800 établissements situés dans 31 états et dans le District de Columbia.

Ce communiqué de presse contient des déclarations prospectives qui comportent des risques et des incertitudes et qui se fondent sur les attentes, les estimations, les projections et les hypothèses actuelles de la Compagnie qui ont été faites par celle-ci en fonction de son expérience et de sa perception des tendances historiques. Toutes les déclarations qui ont trait à des attentes ou des projections concernant l'avenir, y compris des déclarations sur la stratégie de la Compagnie en matière de croissance, les coûts, les résultats d'exploitation ou les résultats financiers sont des déclarations prospectives. Toutes les déclarations autres que les déclarations de faits historiques comprises dans ce communiqué de presse y compris les déclarations concernant les perspectives du secteur d'activités de la Compagnie et les perspectives, les projets, la situation financière et la stratégie d'affaires de la Compagnie, peuvent constituer des déclarations prospectives au sens de la législation et de la réglementation canadienne en valeurs mobilières. Certaines déclarations prospectives peuvent être reconnues en raison de l'emploi de la marque du futur ou du conditionnel ou de certains termes comme « s'attendre à », « avoir l'intention de », « estimer », « projeter », « prévoir », « planifier », « croire » ou « continuer » ou de la forme négative de ces termes ou des variations de ces termes ou d'une terminologie semblable. Bien que la Compagnie soit d'avis que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives soient raisonnables, elle ne peut garantir qu'elles s'avèreront exactes. Ces déclarations ne garantissent pas le rendement futur et comprennent un certain nombre de risques, d'incertitudes et d'hypothèses. Ces déclarations ne tiennent pas compte de l'effet possible d'éléments non récurrents ou de fusions, d'acquisitions, d'aliénations, de radiations d'actifs ou d'autres opérations ou charges qui pourraient être annoncés ou qui pourraient avoir lieu après la date des présentes. Bien que la liste ci-dessous ne soit pas exhaustive, certains facteurs importants qui pourraient influencer sur nos résultats d'exploitation, notre situation financière et nos flux de trésorerie futurs et qui pourraient faire en sorte que nos résultats réels diffèrent considérablement de ceux exprimés dans ces déclarations prospectives sont notre participation dans Rite Aid Corporation (« Rite Aid »), les conditions économiques et financières et la conjoncture du marché, l'investissement dans les papiers commerciaux adossés à des actifs (« PCAA »), les variations cycliques et saisonnières dans notre secteur d'activités, les changements de réglementation en ce qui a trait à la vente de médicaments d'ordonnance, la capacité d'attirer et de retenir les pharmaciens, l'intensité de la concurrence dans notre secteur d'activités, des interruptions de travail, y compris d'éventuelles grèves et des protestations de travailleurs, des modifications aux lois et aux règlements ou à leur interprétation, les modifications des règlements sur les impôts et des prises de position comptables, le succès du

modèle d'affaires de la Compagnie, la réputation des fournisseurs et des marques et le bien-fondé des hypothèses de la direction et d'autres facteurs indépendants de notre volonté.

Ces facteurs et d'autres pourraient faire en sorte que notre rendement et nos résultats financiers réels des périodes futures diffèrent considérablement des estimations ou projections concernant notre rendement ou nos résultats futurs exprimés, explicitement ou implicitement, dans ces déclarations prospectives. Les investisseurs et autres personnes sont avisés de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. Pour plus d'information sur les risques, les incertitudes et les hypothèses qui feraient en sorte que les résultats réels de la Compagnie diffèrent des attentes actuelles, veuillez également vous reporter aux documents publics de la Compagnie disponibles à l'adresse www.sedar.com ou www.jeancoutu.com. D'autres détails et descriptions de ces facteurs et d'autres facteurs se retrouvent dans la notice annuelle sous la section intitulée « Facteurs de risque » et dans la section « Risques et incertitudes » du rapport de gestion de l'exercice terminé le 28 février 2009. Nous rejetons expressément toute obligation ou intention de mettre à jour ou de réviser les déclarations prospectives, que ce soit par suite d'une nouvelle information, d'événements futurs ou autrement, à moins que les lois applicables en matière de valeurs mobilières ne nous y obligent.

Source : **Le Groupe Jean Coutu (PJC) inc.**
André Belzile
Premier vice-président, finances et affaires corporatives
(450) 646-9760

Renseignements : Hélène Bisson
Directrice principale, communications
(450) 646-9611, poste 1165

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Résultats consolidés

	13 semaines		26 semaines	
Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008	2009	2008	2009	2008
<i>(non vérifiés, en millions de dollars canadiens sauf indication contraire)</i>	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	549,0	509,9	1 108,6	1 026,6
Autres produits	59,7	57,6	119,4	115,2
	608,7	567,5	1 228,0	1 141,8
Charges d'exploitation				
Coût des marchandises vendues	498,1	465,1	1 002,2	936,9
Frais généraux et d'exploitation	52,3	47,0	105,7	96,4
Amortissements	4,4	4,1	8,5	8,0
	554,8	516,2	1 116,4	1 041,3
Bénéfice d'exploitation	53,9	51,3	111,6	100,5
Frais (revenus) financiers	(1,9)	1,5	(4,1)	2,8
Bénéfice avant les éléments suivants	55,8	49,8	115,7	97,7
Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid	24,3	73,1	55,2	126,5
Impôts sur les bénéfices	16,6	15,8	35,3	30,5
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Bénéfice (perte) de base et dilué par action, en dollars	0,07	(0,16)	0,11	(0,24)

Résultat étendu consolidé

	13 semaines		26 semaines	
Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008	2009	2008	2009	2008
<i>(non vérifié, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Autres éléments du résultat étendu				
Écart de conversion des devises	0,2	72,8	(6,7)	84,3
Résultat étendu	15,1	33,7	18,5	25,0

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Variations de l'avoir des actionnaires consolidé	13 semaines		26 semaines	
	2009	2008	2009	2008
Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008	2009	2008	2009	2008
<i>(non vérifiées, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Capital-actions au début de la période	649,3	715,4	648,1	715,4
Rachat de capital-actions	-	(33,9)	-	(33,9)
Options levées	0,9	-	2,1	-
Capital-actions à la fin de la période	650,2	681,5	650,2	681,5
Surplus d'apport au début de la période	30,7	19,7	28,4	16,7
Coût de la rémunération à base d'actions	0,2	0,2	0,4	0,5
Rémunération à base d'actions dans la société satellite Rite Aid	1,4	2,4	3,5	5,1
Surplus d'apport à la fin de la période	32,3	22,3	32,3	22,3
Bénéfices non répartis (déficit) au début de la période	(324,4)	900,6	(324,1)	930,8
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Dividendes	(10,7)	(9,6)	(21,3)	(19,6)
Excédent du coût d'acquisition sur la valeur comptable des actions à droit de vote subalterne catégorie A rachetées	-	(12,8)	-	(12,8)
Bénéfices non répartis (déficit) à la fin de la période	(320,2)	839,1	(320,2)	839,1
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de la période	96,3	(167,3)	103,2	(178,8)
Écart de conversion des devises	0,2	72,8	(6,7)	84,3
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de la période	96,5	(94,5)	96,5	(94,5)
Total de l'avoir des actionnaires	458,8	1 448,4	458,8	1 448,4

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Bilans consolidés

	Au 29 août 2009	Au 28 février 2009
<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	\$ (non vérifié)	\$ (vérifié)
Actif		
À court terme		
Débiteurs	178,4	183,6
Stocks	163,4	159,4
Charges payées d'avance	6,1	6,2
	347,9	349,2
Placements	51,9	110,1
Immobilisations corporelles	381,2	366,2
Écarts d'acquisition	36,0	36,0
Autres éléments de l'actif à long terme	164,7	152,9
	981,7	1 014,4
Passif		
À court terme		
Créiteurs et charges à payer	200,3	217,0
Impôts à payer	34,6	36,4
Tranche à court terme de la dette à long terme	2,9	5,9
	237,8	259,3
Dette à long terme	254,8	269,8
Autres éléments du passif à long terme	30,3	29,7
	522,9	558,8
Avoir des actionnaires		
Capital-actions	650,2	648,1
Surplus d'apport	32,3	28,4
Déficit	(320,2)	(324,1)
Cumul des autres éléments du résultat étendu	96,5	103,2
	(223,7)	(220,9)
	458,8	455,6
	981,7	1 014,4

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Flux de trésorerie consolidés

	13 semaines		26 semaines	
Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008	2009	2008	2009	2008
<i>(non vérifiés, en millions de dollars canadiens)</i>	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Amortissements	7,5	5,5	14,5	10,7
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	(2,1)	-	(4,0)	-
Quote-part de la perte dans la société satellite Rite Aid	24,3	73,1	55,2	126,5
Impôts futurs	1,3	2,6	7,4	4,7
Autres	(0,7)	(0,3)	(1,9)	(0,3)
	45,2	41,8	96,4	82,3
Variation nette des éléments hors caisse de l'actif et du passif	(6,3)	(6,4)	(14,8)	(58,6)
Flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation	38,9	35,4	81,6	23,7
Activités d'investissement				
Placements et acquisition d'entreprise	0,8	0,4	0,7	(0,8)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(14,0)	(7,1)	(24,1)	(21,4)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	0,1	0,1	0,1	0,3
Autres éléments de l'actif à long terme	(12,9)	(24,5)	(21,8)	(35,3)
Flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement	(26,0)	(31,1)	(45,1)	(57,2)
Activités de financement				
Variation nette de la facilité de crédit renouvelable, déduction faite des frais	(1,7)	52,0	(14,8)	100,0
Remboursement de la dette à long terme	(1,4)	-	(2,5)	(0,2)
Émission de capital-actions	0,9	-	2,1	-
Rachat de capital-actions	-	(46,7)	-	(46,7)
Dividendes	(10,7)	(9,6)	(21,3)	(19,6)
Flux de trésorerie générés (utilisés) par les activités de financement	(12,9)	(4,3)	(36,5)	33,5
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	-	-	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	-	-	-	-

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Informations additionnelles non vérifiées

Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008

(en millions de dollars canadiens)

Mesures non reconnues selon les PCGR

Le bénéfice d'exploitation avant amortissements (« BEAA ») n'est pas une mesure de performance définie selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Cependant, la direction utilise cette mesure afin d'évaluer la performance opérationnelle et financière de ses opérations. De plus, nous croyons que le BEAA constitue une mesure additionnelle utilisée par les investisseurs afin d'évaluer le rendement de l'exploitation d'une entreprise et sa capacité à respecter ses obligations financières.

Le BEAA ne représente toutefois pas, et ne devrait pas être utilisé comme une alternative au bénéfice net ou aux flux de trésorerie générés par les activités d'exploitation, tels que définis par les PCGR. Par ailleurs, le BEAA ne constitue pas nécessairement un indice que les flux de trésorerie seront suffisants pour nous permettre de respecter nos obligations financières. Enfin, notre définition du BEAA ne se compare pas nécessairement à une mesure semblable présentée par d'autres entreprises.

Le bénéfice net (perte nette), une mesure de performance définie par les PCGR, est rapproché ci-dessous avec le BEAA.

	13 semaines		26 semaines	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Frais (revenus) financiers	(1,9)	1,5	(4,1)	2,8
Quote-part de la perte dans Rite Aid	24,3	73,1	55,2	126,5
Impôts sur les bénéfices	16,6	15,8	35,3	30,5
Bénéfice d'exploitation	53,9	51,3	111,6	100,5
Amortissements, selon les états financiers	4,4	4,1	8,5	8,0
Amortissements des incitatifs versés aux franchisés ⁽¹⁾	3,1	1,4	6,0	2,7
Bénéfice d'exploitation avant amortissements	61,4	56,8	126,1	111,2

⁽¹⁾ L'amortissement des incitatifs versés aux franchisés est appliqué en réduction des autres produits dans les états financiers consolidés.

LE GROUPE JEAN COUTU (PJC) INC.

Informations additionnelles non vérifiées

Pour les périodes terminées le 29 août 2009 et le 30 août 2008

(en millions de dollars canadiens sauf les montants relatifs aux actions)

Mesures non reconnues selon les PCGR (suite)

Le bénéfice (perte) (ou le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques et le bénéfice (ou le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid ne sont pas des mesures reconnues selon les PCGR. La Compagnie croit qu'il est utile pour les investisseurs d'être informés des éléments importants de nature inhabituelle ou non répétitive qui ont influé positivement ou négativement sur les mesures qu'elle applique en conformité avec les PCGR et que les mesures non conformes aux PCGR mentionnées précédemment procurent aux investisseurs une mesure de performance permettant de comparer ses résultats entre les périodes sans tenir compte de ces éléments. Les mesures de la Compagnie qui excluent certains éléments n'ont aucune signification normalisée prescrite par les PCGR et ne sont pas nécessairement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres compagnies. Par conséquent, elles ne doivent pas être prises en compte isolément.

Le bénéfice net (perte nette) et le bénéfice (perte) par action sont rapprochés ci-dessous avec le bénéfice (perte) (et le bénéfice (perte) par action) avant éléments spécifiques et le bénéfice (et le bénéfice par action) avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid. Tous les montants sont présentés, lorsque c'est applicable, déduction faite des impôts.

	13 semaines		26 semaines	
	2009	2008	2009	2008
	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette)	14,9	(39,1)	25,2	(59,3)
Pertes (gains) de change non réalisés sur éléments monétaires	-	0,2	(0,8)	0,2
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	(2,1)	-	(4,0)	-
Bénéfice (perte) avant éléments spécifiques	12,8	(38,9)	20,4	(59,1)
Quote-part de la perte dans Rite Aid	24,3	73,1	55,2	126,5
Bénéfice avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid	37,1	34,2	75,6	67,4
Bénéfice (perte) par action	0,07	(0,16)	0,11	(0,24)
Pertes (gains) de change non réalisés sur éléments monétaires	-	-	-	-
Variation de la juste valeur des papiers commerciaux de tiers adossés à des actifs	(0,01)	-	(0,02)	-
Bénéfice (perte) par action avant éléments spécifiques	0,06	(0,16)	0,09	(0,24)
Quote-part de la perte dans Rite Aid	0,10	0,30	0,23	0,51
Bénéfice par action avant éléments spécifiques et quote-part de la perte dans Rite Aid	0,16	0,14	0,32	0,27